

Date de révision 06-sept.-2024

Numéro de révision 4

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Description du produit: EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Cat No.: 83-1122-01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Utilisations déconseilléesToutes les autres utilisations

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Phadia AB

Rapsgatan 7P P.O. Box 6460 751 37 UPPSALA

Sweden

+46 18 16 50 00

Adresse e-mail safetydatasheet.idd@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC France +(33)-975181407

CHEMTREC Belgique (Bruxelles) +(32)-28083237 CHEMTREC Suisse (Zurich) +(41)- 435082011

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

Dangers physiques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour la santé

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

2.2. Éléments d'étiquetage

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé. De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
C.I. Jaune acide 23	1934-21-0	EEC No. 217-699-5	<1	-
Azoture de sodium	26628-22-8	EEC No. 247-852-1	<0.1	Acute Tox. 2 (H300) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Ethylenediaminetetraacetic acid, disodium salt dihydrate	6381-92-6	613-386-6	<1	Acute Tox. 4 (H332) STOT RE 2 (H373)

Composant	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Facteur M	Notes sur les composants
Azoture de sodium	-	1	-

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si

nécessaire.

Inhalation Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. Voie d'exposition peu probable.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures **de premiers secours** de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun raisonnablement prévisible.

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

Produits dangereux résultant de la combustion

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune information disponible.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éliminer conformément aux réglementations locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à des températures comprises entre 2 et 8°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

Respecter les instructions d'utilisation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Liste source (s): **Union Européenne** - Union Européenne - Directive (UE) 2019/1831 de la Commission du 24 octobre 2019 établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et modifiant la directive 2000/39/CE de la Commission **CH** - Le gouvernement suisse a établi une directive sur les valeurs limites pour les matériaux de travail qui est basée sur le règlement fédéral suisse « Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ». Cette directive est administrée, révisée périodiquement et appliquée par la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents).

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³ (8h)	STEL: 0.3 mg/m ³ 15 min	TWA / VME: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 uren	STEL / VLA-EC: 0.3
	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 hr	(8 heures). restrictive	Huid	mg/m³ (15 minutos).
	(15min)	Skin	limit		TWA / VLA-ED: 0.1
	Skin		STEL / VLCT: 0.3		mg/m³ (8 horas)
			mg/m ³ . restrictive limit		Piel
			Peau		

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 ore.	TWA: 0.2 mg/m ³ (8	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	huid	TWA: 0.1 mg/m ³ 8
	Time Weighted Average	Stunden). AGW -	minutos	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	tunteina
	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	exposure factor 2	Ceiling: 0.29 mg/m ³	minuten	STEL: 0.3 mg/m ³ 15
	minuti. Short-term	TWA: 0.2 mg/m ³ (8	Ceiling: 0.11 ppm	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 uren	minuutteina
	Pelle	Stunden). MAK	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 horas	_	lho
		Höhepunkt: 0.4 mg/m ³	Pele		

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Azoture de sodium	Haut	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 timer	STEL: 0.4 mg/m ³ 15	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 timer
	MAK-KZGW: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	Minuten	minutach	STEL: 0.3 mg/m ³ 15
	15 Minuten	minutter	TWA: 0.2 mg/m ³ 8	TWA: 0.1 mg/m ³ 8	minutter. value from the
	MAK-TMW: 0.1 mg/m ³ 8	Hud	Stunden	godzinach	regulation
	Stunden				-

Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	kože	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 hr.	Skin-potential for	TWA: 0.1 mg/m ³ 8
	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA-GVI: 0.1 mg/m ³ 8	STEL: 0.3 mg/m ³ 15 min	cutaneous absorption	hodinách.
	Skin notation	satima.	Skin	STEL: 0.3 mg/m ³	Potential for cutaneous
		STEL-KGVI: 0.3 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³	absorption
		15 minutama.			Ceiling: 0.3 mg/m ³

Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Azoture de sodium	Nahk	Skin notation	STEL: 0.1 ppm	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	STEL: 0.3 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³ 8	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 hr	STEL: 0.3 mg/m ³	percekben. CK	TWA: 0.1 mg/m ³ 8
	tundides.	STEL: 0.3 mg/m ³ 15 min	TWA: 0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m ³ 8	klukkustundum.
	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	_	TWA: 0.3 mg/m ³	órában. AK	Skin notation
	minutites.		_		

Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Azoture de sodium	skin - potential for cutaneous exposure STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ IPRD Oda STEL: 0.3 mg/m³	Possibility of significant uptake through the skin TWA: 0.1 mg/m³ 8 Stunden STEL: 0.3 mg/m³ 15 Minuten	possibility of significant uptake through the skin TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ 15 minuti	

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
C.I. Jaune acide 23	MAC: 5 mg/m ³				
Azoture de sodium		Ceiling: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 urah	Binding STEL: 0.3	Deri
		Potential for cutaneous	Koža	mg/m ³ 15 minuter	TWA: 0.1 mg/m ³ 8 saat
		absorption	STEL: 0.3 mg/m ³ 15	TLV: 0.1 mg/m ³ 8	STEL: 0.3 mg/m ³ 15

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

TWA: 0.1 mg/m ³	minutah	timmar. NGV	dakika

Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL) / Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local (Oral(e)	Effet aigu systémique (Oral(e))	Les effets chroniques local (Oral(e))	Les effets chroniques systémique (Oral(e))
Ethylenediaminetetraacetic				DNEL = 25 mg/kg
acid, disodium salt dihydrate				
6381-92-6 (<1)				

Component	Effet aigu local	Effet aigu systémique	Les effets chroniques	Les effets chroniques
	(Dermale)	(Dermale)	local (Dermale)	systémique (Dermale)
C.I. Jaune acide 23				DNEL = 52.82mg/kg
1934-21-0 (<1)				bw/day
Azoture de sodium				DNEL = $46.7\mu g/kg$
26628-22-8 (<0.1)				bw/day

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)
C.I. Jaune acide 23 1934-21-0 (<1)				DNEL = 372.52mg/m ³
Azoture de sodium 26628-22-8 (<0.1)				DNEL = 0.164mg/m ³
Ethylenediaminetetraacetic acid, disodium salt dihydrate 6381-92-6 (<1)	DNEL = 3 mg/m ³	DNEL = 3 mg/m ³	DNEL = 0,6 mg/m ³	DNEL = 1,5 mg/m ³

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce	Eau intermittente	Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	Des sols (agriculture)
C.I. Jaune acide 23	PNEC = 0.12mg/L	PNEC =	PNEC = 1.2mg/L	PNEC = 10mg/L	PNEC =
1934-21-0 (<1)		0.46992mg/kg			0.02353mg/kg soil
		sediment dw			dw
Azoture de sodium	PNEC = $0.35\mu g/L$	$PNEC = 16.7 \mu g/kg$	PNEC = $3.5\mu g/L$	PNEC = 30µg/L	
26628-22-8 (<0.1)		sediment dw			
Ethylenediaminetetraacetic	PNEC = 2,5 mg/l				PNEC = 1,1 mg/kg
acid, disodium salt					
dihydrate					
6381-92-6 (<1)					

Component	Eau de mer	Des sédiments d'eau marine	Eau de mer intermittente	Chaîne alimentaire	Air
C.I. Jaune acide 23	PNEC = 0.012mg/L	PNEC =			

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

1934-21-0 (<1)		0.046992mg/kg		
		sediment dw		
Azoture de sodium	PNEC = 15ng/L	$PNEC = 0.72 \mu g/kg$	PNEC = 150ng/L	
26628-22-8 (<0.1)	-	sediment dw	,	
Ethylenediaminetetraacetic	PNEC = 0,25 mg/l			
acid, disodium salt				
dihydrate				
6381-92-6 (<1)				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection des mains Gants de protection.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les	-	EN 374	(exigence minimale)
	recommandations			
	du fabricant			

Protection de la peau et du

corps

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé.

À grande échelle / utilisation

d'urgence

Aucun équipement de protection spécifique exigé

Type de filtre recommandé :

À petite échelle / utilisation en

laboratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Demi-masque recommandée: -

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Transparent Jaune

Odeur Aucun(e)
Seuil olfactif Sans objet
Point/intervalle de fusion 0 °C

Point de ramollissement Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition 100 °C

Inflammabilité (Liquide) Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Limites d'explosivité
Sans objet
Sans objet

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Point d'éclair Sans objet Méthode - Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité Sans objet

Température de décomposition Aucune information disponible

oH 7.0-7.2

Viscosité Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Soluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Composant log Pow
C.I. Jaune acide 23 -1.572
Azoture de sodium 0.3

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité / Densité Aucune donnée disponible

Densité apparente Sans objet

Densité de vapeurAucune donnée disponible

Caractéristiques des particules Sans objet (liquide)

9.2. Autres informations

Propriétés explosivesnon explosifPropriétés comburantespas d'oxydation

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

(Air = 1.0)

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou

fournies.

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Aucune donnée disponible.
Cutané(e) Aucune donnée disponible.
Inhalation Aucune donnée disponible.

Composant DL50 oral DL50 dermal LC50 (CL50) par inhalation

Date de révision 06-sept.-2024

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

C.I. Jaune acide 23	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)		
Azoture de sodium	LD50 = 27 mg/kg (Rat)	20 mg/kg (Rabbit)	37 mg/l (Rat)

b) corrosion cutanée/irritation

Aucune donnée disponible.

cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation Aucune donnée disponible. oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Respiratoire Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Peau

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

Aucune donnée disponible.

f) cancérogénicité:

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.

i) cancerogemente,	Addance addatance chimique cancerogene contide in est contenue dans ce produit.						
Composant	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test /	Étude résultat				
		durée					
Azoture de sodium			Aucun composant de ce produit				
			présent à des concentrations plus				
			grandes que ou égales à 0,1%				
			n'a été identifié comme				
			cancérigène probable, possible				
			ou reconnu pour l'homme par				
			IARC.				

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible.

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible.

organes cibles - exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible.

organes cibles — exposition

répétée;

j) danger par aspiration; Aucune donnée disponible.

Composant	Autres effets indésirables
Azoture de sodium	Les symptômes de surexposition incluent vertiges, céphalées,
	fatigue, nausées, perte de connaissance, arrêt respiratoire. Nocif
	pour système nerveux central et cœur. Mortel en cas d'ingestion.

Symptômes / effets, aigus et différés Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Aucune information disponible.

	Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce	Microtox
Ī	Azoture de sodium	LC50 96 h 0.7 mg/L LC50 96 h	EC50 4.2 mg/l 48 h (Daphnia pulex)	IC50 272 mg/l (green	EC50 38.5 mg/l (Photobacterium
		LC50 0.7 mg/l 96 H (Lepomis macrochirus)	, ,	algae)	phosphoreum)

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
C.I. Jaune acide 23	-1.572	
Azoture de sodium	0.3	

12.4. Mobilité dans le solAucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / et vPvB très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques

persistants

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance.

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Le code européen des déchets

Autres informations

18 01 07 produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

Aucune information disponible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO Non réglementé

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage

Date de révision 06-sept.-2024

Non réglementé

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

ADR

<u>.....</u>

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage

IATA Non réglementé

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés.

14.6. Précautions particulières à

Pas de précautions spéciales requises.

prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non applicable, les produits emballés.

ľOMI

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux X = liste

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australi e)	KECL
C.I. Jaune acide 23	217-699-5	-		Х	Х	-	Х	Х	Х	Х	KE-0685 7
Azoture de sodium	247-852-1	-		Х	Х	-	Х	Х	Х	Х	KE-3135 7
Ethylenediaminetetraacetic acid, disodium salt dihydrate	-	-		-	Х	-	Х	Х	Х	Х	-

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
C.I. Jaune acide 23		Use restricted. See entry 75. (see link for restriction details)	

Composant	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités	,
	de qualification pour la notification des accidents majeurs	qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
Azoture de sodium	H2 50-200 ton, E1 100-200 ton	H2 50-200 ton, E1 100-200 ton

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

Réglementations nationales

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

Classification d'Eau Allemande (AwSV) Composant Allemagne - TA-Luft classe C.I. Jaune acide 23 WGK1 Azoture de sodium WGK2

Ethylenediaminetetraacetic acid, WGK2 disodium salt dihydrate

Se reporter à la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif .

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation/ un rapport chimique de la sécurité (CSA/CSR) n'est pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

Légende

CAS - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIOC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

DNEL - Dose minimale pour un risque acceptable

RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50%

NOEC - Concentration sans effet observé

PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

Principales références de la littérature et sources de données

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

EC50 - Concentration efficace 50%

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air **Transport Association**

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

COV (composés organiques volatils)

Conseil en matière de formation

EliA anti-TSH-R Sample Diluent

Date de révision 06-sept.-2024

Date de révision 06-sept.-2024

Sommaire de la révision Sections de la FDS mises à jour, 3, 7.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité